

## DISCOURS DU PRESIDENT

### CONFERENCE DES TERRITOIRES DE LA SARTHE

Le Mans, mercredi 16 mai 2018

**Dominique Le MÈNER,**  
**président du Conseil départemental**

**Seul le Prononcé fait foi**

Madame, Messieurs les Parlementaires,  
Madame la Présidente du Conseil régional,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Maires,

Je suis particulièrement heureux de vous retrouver ce matin ici, à l'Abbaye Royale de l'Epau, pour cette 3<sup>e</sup> conférence des territoires de la Sarthe, et vous remercie de votre présence nombreuse.

Une 3<sup>ème</sup> réunion qui s'ouvre sur ce qu'il faut bien appeler « un champ d'incertitudes » qui n'a rien à voir avec le côté bucolique du parc de cette abbaye.

Des incertitudes qui sont bien sûr d'abord liées aux conséquences de la funeste loi NOTRe mais aussi à la mise en œuvre imminente d'une nouvelle réforme de la fiscalité locale.

Alors je souhaite que nous abordions cette conférence sans tabou, « cash » comme le diraient certains journalistes !

Nous le ferons en outre avec plaisir, en compagnie d'un spécialiste renommé en la personne du géographe Christophe GUILLUY. Je n'ai pas peur de dire que nous avons ici l'un des meilleurs spécialistes des problématiques économiques, géographiques, démographiques et humaines de la « France périphérique » auxquelles sont confrontées quotidiennement nos collectivités.

Une conférence qui a pour objet le dialogue, le débat, l'échange des connaissances et des bonnes pratiques.

A rebours d'une loi NOTRe qui voudrait cloisonner les compétences des collectivités et réduire leurs coopérations, j'estime en effet qu'en ces circonstances difficiles, il est de notre devoir à tous de réfléchir ensemble et d'agir de concert.

L'an dernier, devant l'Assemblée des Départements de France, le Premier ministre souhaitait que « nous ayons franchi une nouvelle étape de la décentralisation » à l'horizon 2022.

Il s'agit d'un projet pour le moins ambitieux à l'heure où, chaque année, nos collectivités éprouvent de plus en plus de difficultés à boucler leurs budgets.

Des collectivités qui sont malmenées par la hausse des dépenses obligatoires ou des transferts de compétences... ou encore par la suppression de recettes historiques et qui mettent à mal le peu d'autonomie fiscale qu'il leur reste.

Ainsi, la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des Français, puis 100 % touche principalement les communes. Elle n'est toujours pas financée, 9 à 10 milliards d'euros restant encore à trouver.

S'il s'agit, selon le Président de la République de supprimer « un impôt injuste socialement ». Force est de constater qu'un an après cette promesse de campagne, l'impôt « juste » destiné à la remplacer n'a toujours pas été trouvé...

Il est à craindre que, faute de créer un nouvel impôt pour remplacer l'ancien, l'exécutif ne déshabille Pierre pour habiller Paul, en transférant aux uns les ressources des autres, dans un gigantesque mécano fiscal aux cotes mal taillées... duquel il est à craindre que tout le monde sorte perdant.

Face à une telle incertitude, nous sommes donc nécessairement contraints à engager une réflexion d'ensemble sur nos moyens et sur la notion de service au public, à laquelle nous tous, sommes particulièrement attachés, nous, « les collectivités du quotidien ».

C'est une obligation vis à vis de nos concitoyens.

C'est une obligation de bonne gestion de nos collectivités.

Cette démarche constitue un exercice particulièrement difficile à entreprendre. Faute de temps, faute d'argent, faute d'expertise dans des domaines parfois très techniques : alors que l'heure est à l'innovation et à l'expérimentation, les ressources manquent cruellement pour mener ces chantiers.

L'enjeu est pourtant capital.

L'Etat nous incite en effet à mettre en œuvre une décentralisation assumée, qui remet en cause les équilibres institutionnels traditionnels, au profit d'une logique d'amélioration de la prestation que nous délivrons à nos concitoyens.

Cette nouvelle forme de décentralisation laissera place non seulement à l'expérimentation, mais aussi à la différenciation.

Une étape où de nouvelles organisations voient le jour, en se fondant à la fois sur un cadre législatif national, qui les autorise, et des initiatives locales, qui les rendent possibles.

Nous sommes également à l'heure de la mutualisation, du partage des charges et de la recherche des économies d'échelles. Les communes et les intercommunalités y travaillent, je le sais.

Nous avons également pris des initiatives similaires avec nos collectivités partenaires en Sarthe, mais aussi avec les Départements voisins, comme le Maine-et-Loire et la Mayenne.

A ce titre, je le dis devant vous comme devant notre Présidente du Conseil régional, pour la rassurer s'il le fallait : il ne s'agit pas, de préférer « plus que l'air marin, la douceur angevine ».

Et afin que tout soit clair sur ce sujet de coopération interdépartementale : il n'y a ni fusion, ni effusion... ni confusion entre nos trois départements !

En revanche, le travail en commun, l'échange de bonnes pratiques, la mise en œuvre de collaborations ponctuelles permettant de réaliser des économies s'inscrivent légitimement dans cette démarche, en forme de coopérative de projets.

Elle rejoint au demeurant les principes de cette nouvelle décentralisation faite d'expérimentations. Celle-ci passera par une contractualisation renforcée et par des obligations de résultats plutôt que des obligations de moyens, avec tout ce que cela peut impliquer. Nous sommes évidemment en droit de nous en inquiéter.

Mais nous sommes d'abord en responsabilité d'agir.

C'est pourquoi nous sommes ici réunis.

Agir ensemble, cela peut passer par l'amélioration de l'accès aux services rendus à nos concitoyens. Cette conférence territoriale sera l'occasion d'avancer sur ce sujet, avec un atelier animé par François BOUSSARD, mais aussi par le biais de la signature avec 26 acteurs des services publics avec la participation de Christelle MORANÇAIS, Présidente du Conseil régional et du Préfet de la Sarthe, d'une vaste convention à ce sujet.

Agir ensemble, ça pourrait être de lutter contre les déclinaisons de la fracture territoriale décrite par Christophe GUILLUY que nous ne connaissons malheureusement que trop bien : la fracture numérique et la fracture médicale.

Si la politique volontaire de nos collectivités locales a permis, à force d'investissements conséquents, de réduire la première et de faire de la Sarthe l'un des départements les plus avancés en la matière, la seconde est devenue notre priorité. Jean-Michel BATAILLER et Véronique CANTIN vous exposeront nos initiatives en la matière cet après-midi.

Agir ensemble enfin, c'est anticiper. C'est faire le choix de l'attractivité, des circuits courts ou encore d'une coopération accentuée entre nos collectivités. Véronique RIVRON, dans quelques minutes, ainsi que Régis VALLIENNE et Emmanuel FRANCO, plus tard dans la journée, vous exposeront les propositions du Département en la matière.

Plus qu'hier, notre rôle est de construire « ensemble » et en proximité avec les communes qui demeurent la base de notre organisation, le futur de nos territoires.

Le Département est et restera le 1er partenaire des communes, et - dans la mesure de ses moyens - est prêt à jouer un rôle de facilitateur dans le cadre de coopérations volontaires avec les communes. Il a d'ores et déjà commencé à le faire.

Nous savons également pouvoir compter sur la Région pour contribuer au développement de l'ensemble de ses territoires, de Luçon au Grand-Lucé, de Saint-Nazaire à Saint-Calais et de Notre-Dame-des-Landes à Notre-Dame-du-Pé.

Nous sommes sensibles à votre présence régulière Madame la Présidente « sur le terrain régional » et encore une fois en Sarthe à nos côtés.

Alors, est-ce vraiment un nouveau Monde que l'on nous annonce pour l'avenir de nos territoires ? Nous sommes en droit de le regarder avec circonspection.

Nous sommes en droit de ne pas en partager tous les principes et les aspirations.

Nous sommes en droit de nous en inquiéter.

Mais, de toute évidence, nous avons la chance d'en être les acteurs.

Nous avons donc le devoir de ne pas le subir.

Nous avons le devoir d'agir. Nous avons le devoir d'anticiper.

Alors, dans ce nouvel environnement incertain, c'est aujourd'hui une évidence : le jeu collectif s'impose, c'est la condition de notre succès, nous y sommes prêts !

Je vous souhaite à tous une excellente journée d'échanges et de débat.

Merci de votre attention.